

MAÎTRISEZ VOS OBLIGATIONS SOCIALES

Cette formation s'adresse

Aux gestionnaires de ressources humaines, aux managers ainsi qu'aux chefs d'entreprise souhaitant acquérir une compréhension approfondie des obligations légales et réglementaires en matière de droit du travail. Cette formation s'adresse aussi aux professionnels souhaitant mettre à jour leurs connaissances pour assurer la conformité de leur entreprise aux normes en vigueur.

Cette formation ne nécessite aucun pré requis

Points forts

- Expert qualifié et expérimenté
- Mises à jour réglementaires
- Méthodes pédagogiques variées
- Ressources et outils

Durée de la formation

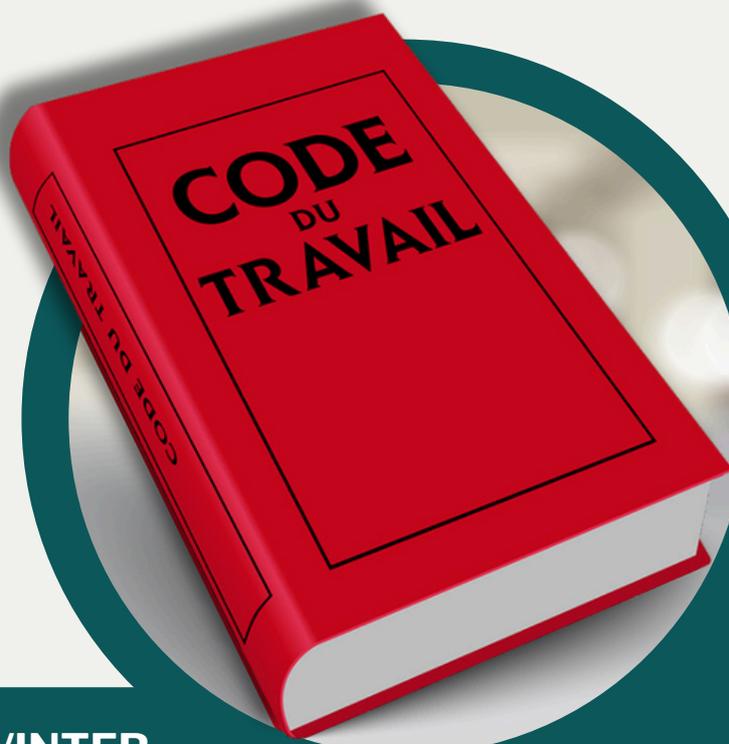
8 modules de 3,5h

(cumulables en 4 journées consécutives ou non)

INTRA/INTER

Ce que vous allez apprendre :

- Comprendre l'environnement juridique des relations individuelles et collectives de travail
- Intégrer le droit social dans ses pratiques managériales
- Mesurer les responsabilités encourues par l'employeur et ses représentants
- Acquérir les bons réflexes pour prendre les bonnes décisions et anticiper les risques



Programme de formation

Comprendre l'environnement juridique du travail

- Évaluer la réglementation du travail applicable à l'entreprise.
- Savoir localiser et utiliser les sources d'information pertinentes.

Analyser les contrats de travail

- Comprendre les CDI, CDD, intérim, temps partiel, et sous-traitance.
- Processus de recrutement, documents requis, et gestion de la période d'essai.

Gérer les modifications du contrat de travail

- Différencier modification contractuelle et des conditions de travail.
- Suivre les procédures légales et gérer les refus éventuels des salariés.

Maîtriser la durée et l'aménagement du temps de travail

- Connaître les durées légales, heures supplémentaires, et risques liés au non-respect.

Gérer l'absentéisme et l'inaptitude

- Identifier les motifs d'absence, procédures en cas d'inaptitude, et impacts organisationnels.

Gérer les comportements fautifs

- Prévenir les comportements à risques, différencier insuffisance professionnelle et faute.
- Appliquer les mesures appropriées et respecter les procédures disciplinaires.

Gérer les situations de rupture du contrat de travail

- Réagir à la démission, abandon de poste, prise d'acte de rupture.
- Négocier une rupture conventionnelle, connaître les motifs de licenciement et évaluer les coûts.

Connaître les responsabilités de l'employeur

- Principes de responsabilité en matière de relations de travail.
- Sanctions civiles et pénales en hygiène et sécurité, prévention des risques psychosociaux et discriminations.
- Rôles du Médecin du Travail et de l'Inspecteur du Travail.

Gérer les relations avec les partenaires sociaux

- Rôles des représentants du personnel, gestion des instances quotidiennes.
- Notion de salariés protégés (CSE, DS).

Le programme indiqué est donné à titre indicatif. Le formateur pourra adapter son contenu et ses modalités pédagogiques en fonction des attentes et des besoins des stagiaires.

Modalités

NOTRE PARTI-PRIS PÉDAGOGIQUE

Chez **MDRH FORMATION**, nos formations sont centrées sur l'expérimentation et l'exploration de situations concrètes.

Vivre des expériences favorise l'appropriation des pratiques et l'intégration des concepts théoriques vous permettant ainsi de les adopter immédiatement dans votre environnement.

Une occasion de gagner en impact pour vous et votre organisation !

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

La formation alterne des exposés théoriques partagés en video-projection et/ou avec un tableau blanc, et leur mise en application individuellement ou en petit groupe sur des cas pratiques au plus proche de la réalité des participants.

Un support et des modèles au format numérique et/ou papier seront remis à chaque participant.

Les échanges et le partage de bonnes pratiques sont encouragés par des activités en groupe pour favoriser l'intelligence collective.

ÉVALUATION ET VALIDATION

En amont de la formation

- Un questionnaire en amont du parcours permet de vous positionner et faire le point sur votre démarche actuelle et vos outils mis en place. Vous pourrez également nous partager vos besoins et attentes.

Au cours de la formation

- Exercices pratiques, mises en situation de travail... pour valider l'appropriation et la compréhension de chaque notion abordée en formation par les participants.

En fin de formation

- Un **certificat de réalisation** est également remis aux stagiaires.

Évaluation qualitative

- Afin de constamment améliorer notre offre, un questionnaire qualité est à remplir par les stagiaires à l'issue de la formation.

Suivi post-formation : Évaluation à froid et mise en œuvre des compétences dans la pratique professionnelle



VOTRE FORMATRICE

Isabelle LECOMTE

Formatrice experte en Droit Social

DG à temps partagé secteur sanitaire /médico social

DRH à temps partagé tout secteur

Médiatrice assermentée

Pour plus d'information sur le programme, contactez nous par mail et sollicitez **Isabelle**



DÉLAI D'ACCÈS

Pour les formations intra-entreprise ou individuelles, un délai de 15 jours est nécessaire pour adapter le contenu au cahier des charges spécifique de votre entreprise.

Délais d'inscription en INTER : au plus tard 15 jours avant la date de démarrage

En cas de financement par un tiers (OPCO, FAF...), merci de tenir compte des délais d'obtention de l'accord de financement.

INTER (regroupant différentes entreprises)

- En présentiel, minimum 3 et maximum 10 personnes/session
- Tarif net de taxe : 2870 €/participant.
- La formation se déroule de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

En INTER : nous pouvons vous accueillir partout en France métropolitaine, à l'exception de la Corse.

INTRA (chez vous, rien que pour votre équipe)

- En présentiel, 10 personnes maximum
- Dans vos locaux
- Sur devis, nous consulter
- A planifier selon vos disponibilités

En INTRA : nous intervenons partout en France métropolitaine, à l'exception de la Corse.

ADAPTATION AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous sommes engagés et sensibles à l'accueil et l'accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap. Si vous êtes concernés, veuillez contacter **Marjorie DERCOURT**, joignable par mail à l'adresse suivante :

contact@mdrhformation.fr ou par téléphone au **06 70 75 09 34**.

PLUS D'INFORMATIONS

Les fondateurs et dirigeants de **MDRH FORMATION** se tiennent à votre disposition



Marjorie Dercourt

Relation client & Référente handicap

06 70 75 09 34

Frédéric Dercourt

Relation client & Gestion financière

06 81 60 55 58

34 avenue Victor Hugo
79200 PARTHENAY
contact@mdrhformation.fr

www.mdrhformation.fr

Organisme de formation enregistré sous le n° 75 79 01 489 79 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine

"La formation est l'essence de tout succès"